

COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DECISION N° 010/2023 : FINANCES
Restauration du clocher et mise aux normes de sécurité et
d'accessibilité de l'église
Demande de subvention – Département du Rhône

LE MAIRE DE GREZIEU-LA-VARENNE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 038/2022 du 9 mai 2022, portant actualisation de la délégation d'attributions du conseil municipal au maire, pour la durée de son mandat, afin de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, de fonctionnement ou d'investissement, lorsque les crédits afférents aux opérations concernées sont inscrits au budget,

VU le dispositif d'appel à projets mis en place par le Département du Rhône pour le soutien aux investissements portés par les communes dans le cadre d'un partenariat territorial,

VU que l'opération relative à la restauration du clocher et mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de l'église, inscrite au budget 2023, est éligible au dispositif susmentionné,

CONSIDERANT que le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 111 899,52 € HT et que le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

| Dépenses en € HT | | Financement en € | |
|---|-------------------|---|-------------------|
| Réfection des façades du clocher | 61 474,45 | Commune (autofinancement) | 34 369,86 |
| Reprise de la toiture du clocher | 15 757,76 | | |
| Mise aux normes de la protection contre la foudre | 8 675,00 | Département du Rhône | 34 369,85 |
| Remplacement de la porte de secours latérale et modification des sas d'entrée | 4 992,31 | | |
| Bureau de contrôle technique | 2 000,00 | Région Auvergne-Rhône-Alpes (Demande en cours) | 43 159,81 |
| Imprévus (dont inflation) | 19 000,00 | | |
| TOTAL | 111 899,52 | TOTAL | 111 899,52 |

DECIDE

D'APPROUVER l'opération relative à la restauration du clocher et mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de l'église.

D'ARRETER ses modalités de financement telles que mentionnées ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
069-216900944-20230605-DEC_010_2023-AU
Reçu le 05/06/2023

DE SOLLICITER une aide financière d'un montant de 34 369,85 € auprès du Département du Rhône, au titre de l'appel à projets des communes, pour la réalisation de cette opération.

Grézieu-la-Varenne, le 5 juin 2023

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

